

P.V. n° 6

Présidente : Mme BERLAND MILLET

Présents : M. BORDIER – BOSCHER - CHARPENTIER – CHAUVIN – FEKRINI – JASKOT – LALANNE – LANAU - MOURGUES - ROUSSELY

Assiste : M. VALLET (D.G.A)

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Régionale d'Appels dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique à l'adresse ci-après : juridique@lfna.fff.fr, le droit d'examen étant de 116 euros.

Ce délai est ramené à 2 jours francs à compter du lendemain de la notification de la décision pour les litiges concernant les matches de Coupes et pour les 4 dernières rencontres de championnats régionaux (Art. 30.3 des R.G. de la LFNA).

COUPE NOUVELLE AQUITAINE FOOTBALL-ENTREPRISE

Le système de l'épreuve :

SYSTEME COUPE NOUVELLE-AQUITAINE FOOTBALL ENTREPRISE

SAISON 2025/2026

21 Engagés

Du 10 au 16 Novembre 2025	1er Tour	5	matchs avec	10	clubs
Du 09 au 15 Février 2026	1/8èmes de Finale	8	matchs avec	5	vainqueurs + 11 entrants
Du 09 au 15 Mars 2026	1/4 de Finale	4	matchs avec	8	vainqueurs
Du 11 au 17 Mai 2026	1/2 Finales	2	matchs avec	4	vainqueurs
Le samedi 20 Juin 2026	FINALE	1	match avec	2	vainqueurs

Homologation des rencontres du 2nd Tour :

La C.R. FOOT DIVERSIFIE homologue les résultats des rencontres du 2nd tour qui se sont déroulées du 09 au 18 Février 2026.

Elle prend connaissance de la décision de la C.R. LITIGES donnant match perdu au club du F.C. J.V. TRAVAUX ayant fait participer plus de 4 double licences sur cette rencontre, qualifiant ainsi le club de l'A.S. SUD OUEST AUTO.

C.R. FOOTBALL DIVERSIFIE REUNION DU 26 FEVRIER 2026

PAGE 2/4

Coupe Na Foot Entreprise / Phase Unique			Poule Unique		125		
Match	Code	Date match	Buts	Tir/buts	Date saisie	Comm.	Arrêté
55373771	27912.1	12/02/2026	Daxap Rc 1 - Assb 1	2 - 2	7 - 6	13/02/2026 14:42	F
55373772	27913.1	13/02/2026	Asa 1 - Fc Team Approved-Fa 1	0 - 2		13/02/2026 23:11	F
55373773	27914.1	18/02/2026	Amateurs Fc Aquitain 1 - Speedauto Fc 1	0 - 2		18/02/2026 22:40	F
55373774	27915.1	12/02/2026	F.C. Espace Foot 1 - Chr Talence 1	5 - 0		13/02/2026 00:12	F
55373775	27916.1	11/02/2026	A.S. Michelin Bassen 1 - F.C P2m 1	0 - 16		11/02/2026 22:50	F
55373776	27917.1	13/02/2026	Bordeaux Metropole 1 - Fc Le Bon Jouet 1	1 - 2		13/02/2026 22:46	F
55373777	27918.1	12/02/2026	Thales F.C. 1 - Securite Sociale Ca 1	1 - 4		12/02/2026 22:35	F
55373778	27919.1	09/02/2026	Fc Jv Travaux 1 - Assoa 1	P 0 - 3		10/02/2026 01:10	F

Le tirage au sort des ¼ de Finale :

Elle procède ce jour au tirage au sort des 4 rencontres appliquant la règle du recevant et visiteur au tour précédent.

« 2/ Choix du club recevant

Les rencontres se déroulent sur le terrain du club premier tiré au sort. Aucune hiérarchie de niveau n'est appliquée sur cette épreuve. Toutefois, si le club tiré au sort en second s'est déplacé au tour précédent alors que son adversaire a reçu lors du même tour, ce club deviendra recevant.

En cas d'exemption d'un des deux clubs opposés, la règle du premier tiré au sort est appliquée. »

La liste des rencontres :

Coupe Na Foot Entreprise / Phase Unique					Poule Unique		125
Dimanche 15/03/2026							
J3	55545557	28533.1	600544	Securite Sociale Ca - 682765	F.C. Espace Foot 1	15H	Complexe Du Loret 1 à CENON
J3	55545558	28534.1	660156	Fc Team Approved-Fa 1	- 681923 Fc Le Bon Jouet 1	15H	Stade Antennes Du Lac N°24 à BORDEAUX
J3	55545559	28535.1	660641	Assoa 1	- 660429 F.C P2m 1	15H	Parc Des Sports Des Écus 2 à LE BOUSCAT
J3	55545556	28532.1	660797	Speedauto Fc 1	- 660290 Daxap Rc 1	15H	Plaine De Jeux Monadey T4 à TALENCE

Les clubs recevant ce ¼ de Finale devront indiquer l'horaire (jour et heure) entre le 09 et 15 Mars auprès du service compétitions de la LFNA.

Le tirage au sort des ½ Finales :

Les membres de la C.R. FOOTBALL DIVERSIFIE profitent également de l'occasion pour effectuer, par anticipation, le tirage au sort des ½ Finales qui auront lieu entre le 11 et 17 Mai 2026.

La liste des rencontres (ordre à définir selon la règle du recevant/visiteur) :

- **A.S SUD OUEST AUTO ou F.C. P2M / C.A. SECURITE SOCIALE ou F.C. ESPACE FOOT**
- **SPEEDAUTO F.C. ou DAXAP R.C. / F.C. TEAM APPROVED FA ou F.C. LE BON JOUET**

La réglementation :

En cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire du match (**pas de prolongation**), les équipes se départageront par l'épreuve des tirs au but, dans les conditions fixées par les Lois du Jeu.

Un arbitre central et deux arbitres-assistants seront désignés sur chaque rencontre par la **C.D. Arbitrage de la Gironde**.

En cas d'indisponibilité d'un terrain, le club recevant devra **IMMEDIATEMENT** prévenir la Ligue et le club adverse.

Si le terrain du club recevant est indisponible ou fait l'objet d'une interdiction municipale d'utilisation et si ce club ne peut proposer de terrain de repli, la rencontre est automatiquement inversée.

A défaut d'utilisation des terrains des clubs opposés, la rencontre est automatiquement reportée et fixée à une date prioritaire par rapport au championnat régional ou départemental.

LICENCES, QUALIFICATIONS ET PARTICIPATION

Les conditions de participation sont celles qui régissent l'équipe première du club dans son championnat.

Toutefois :

- le nombre de joueurs mutés est limité dans les conditions de l'article 160 des Règlements Généraux de la FFF.
- le nombre de joueurs titulaires d'une licence de Football Entreprise et d'une licence Libre, Foot Loisir ou de Futsal pouvant être inscrit sur la feuille de match de Coupe Nouvelle-Aquitaine de Football Entreprise **est limité à 4** sur l'ensemble de l'épreuve.

TRES IMPORTANT - FEUILLES DE MATCHES

Les clubs recevants doivent fournir une tablette afin de permettre **l'utilisation de la FMI**.

En cas de panne ou de non-formation à cette pratique, les clubs recevants devront scanner la feuille de match (recto et verso) et l'envoyer par mail à la Ligue dès le soir du match à competitions@lfn.fff.fr

Cette formalité est **ABSOLUMENT OBLIGATOIRE** afin de pouvoir procéder au tirage du tour suivant.

ATTENTION !

La règle des **REMPACES-REPLACANTS** s'applique.

Les clubs peuvent faire figurer seize joueurs sur la feuille de match (seulement 3 remplaçants peuvent effectivement participer au cours du match en conformité avec l'article 144 des R.G. de la F.F.F.).

CHAMPIONNAT REGIONAL FUTNET

Vincent MOURGUES, référent régional FUTNET, dresse un premier bilan positif de la 1^{ère} journée qui s'est déroulée sur deux sites (PESSAC et HAUTE CHARENTE), malgré un forfait d'un des 6 clubs engagés.

Il indique à la Commission que la date du 21 Février n'a pu être conservée pour la 2^{ème} journée, en raison des nombreux reports des clubs évoluant en football traditionnel et des reprogrammations fixées le week-end précédent, ainsi que des difficultés à trouver des lieux de pratique dans les départements retenus (Charente-Maritime et Vienne).

Il est ainsi retenu en séance que la 2^{nde} journée se déroulera le dimanche 15 Mars au Complexe Sportif du Coi de ST JEAN D'ANGELY (Rue GABRIEL DESIRE – 17400 ST JEAN D'ANGELY) de 10h00 à 17h00 et réunissant les 6 équipes engagées sur une même journée.

C.R. FOOTBALL DIVERSIFIE REUNION DU 26 FEVRIER 2026

PAGE 4/4

La planification et l'organisation des rencontres est définie ainsi :

POULE A :

- 11H00 : J.S. NIEUIL L'ESPOIR / TENNIS BALLON ANGOUMOISIN
- 13H00 : J.S. NIEUIL L'ESPOIR / F.C. HAUTE CHARENTE
- 15H00 : TENNIS BALLON ANGOUMOISIN / F.C. HAUTE CHARENTE

POULE B :

- 11H00 : F.C. PENA PEYO / AUNIS SUD FUTSAL
- 13H00 : F.C. PENA PEYO / O.F.C. RUELLE
- 15H00 : AUNIS SUD FUTSAL / O.F.C. RUELLE

A noter que la Finale Régionale, réunissant les 4 meilleures équipes à l'issue des deux premières journées pour une formule ½ Finales et Finale, se déroulera le samedi 04 Avril 2026 en un lieu restant à fixer et dont le secteur de la CHARENTE reste privilégié.

ORGANISATION FINALES NATIONALES FUTNET

La F.F.F. a sollicité plusieurs Ligue dont la NOUVELLE-AQUITAINE pour l'organisation des Finales NATIONALES FUTNET. Il est évoqué d'étudier la possibilité d'organiser la Finale DOUBLE le samedi 30 Mai 2026.

Le secteur de la GIRONDE reste préférentiel et les recherches de salle en cours pour étudier la faisabilité d'une candidature.

Prochaine réunion sur convocation.

La Présidente de la C.R. FOOTBALL DIVERSIFIE,

Mme BERLAND MILLET Stéphanie,



Le secrétaire de séance,

M. VALLET Vincent,



P.V. validé le 02 Mars 2026 par Mme Catherine VEYSSY, Secrétaire Générale de la L.F.N.A.